

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-
PRESIDENCE DU CONSEIL

-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-:-

DECRET N° 356/PG-SGG

ANNEE 1965

LE PRESIDENT DU CONSEIL, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;
VU le Décret N°68/PR-SGG du 27 Septembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°54/PC-SGG du 2 Mai 1964, organisant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le Décret N°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
VU le Décret N°131/PC/MAIS/DAI-P du 10 Août 1964, nommant Mr David OUENDO comme Sous-Préfet par intérim de Bopa ;

D É C R Ê T E :

Article 1er - Sont et doivent être rapportées les dispositions du décret N°131/PC/MAIS/DAI-P du 10 Août 1964, portant nomination de Mr David OUENDO comme sous-préfet par intérim de Bopa.

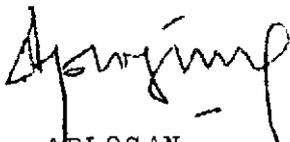
Article 2 - Mr Joseph Coffi DEKOUNGBONTO, Administrateur, est nommé Sous-Préfet par intérim de Bopa, en remplacement de Mr David OUENDO appelé à d'autres fonctions.

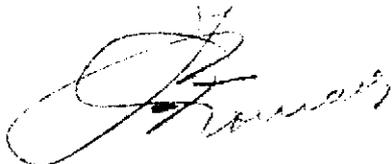
Article 3 - Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 8 Octobre 1965

par le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

le Ministre des Finances et des
Affaires Economiques,


F. APLOGAN


J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Ampliations :

PR 4 - PC 6 - DAI 4 - SGG 4
Ministères 9 - Préfec. du S-O. :
S/Préfet. Grand-Popo 2 - JORD
Intéressés 2. IAA 2.